



Problème de Clause de non-concurrence

Par **theophil**, le **24/08/2009** à **22:51**

Bonjour à tous,

Mon employeur me "menace" de faire jouer ma clause de non concurrence car j'ai démissionné de mon poste pour aller travailler avec une entreprise qui aurait pu être un de mes clients (mais qui ne faisait pas parti de mon porte-feuille).

J'étais commercial dans la distribution et je ne vois pas comment cette clause (qui ne m'a jamais été payé sur mon salaire d'autre pars) pourrait être valable alors que je ne quitte pas ma société pour aller chez mes ex-concurrents !!

Pensez-vous possible que cette clause puisse paraître sérieux devant un tribunal ????

J'ai quand meme bien le droit d'aller ou je veux tant que ce n'est pas chez mes concurrents !!! ?

Merci d'avance de vos renseignements .